



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015**

Étaient présents:

Directrice :	Annie Lamarre
Étudiants :	Albert Ghitescu Daphnée Léger Taowa Munene-Tardif
Enseignants :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Andrée Pelletier Julie St-Pierre
Parents :	Sheena Bassani Myriam Bourroche Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan
Responsable du service de garde :	Lise Leblanc
Représentante de la Fondation :	Sheena Bassani
Représentante de l'OPP :	Geneviève Dodin
Responsable de la vie étudiante et membre de la communauté:	Jacques Archambault
Représentant de la communauté :	Éric Devlin

1. Présences et vérification du quorum par le président

Il y a quorum et Andrew Edwards ouvre la séance à 18 h 35.

2. Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards indique qu'Andrée Pelletier est de retour au CÉ suite à un congé pour fracture; il lui souhaite la bienvenue. Il présente ensuite l'ordre du jour. Daphnée Léger demande d'ajouter le point 14.5 Tee-shirt FACE de sport (finalement abordé au point 9 – rapport du conseil des élèves). L'ordre de jour, ainsi modifié, est proposé par Julie St-Pierre, secondé par Myriam Bourroche.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de public, ce point est passé. Andrew Edwards mentionne qu'il faut sans doute faire plus de publicité quant à la tenue des séances du CÉ. Il fera des annonces sur la page Facebook de l'école pour les prochaines dates. Geneviève Dodin indique que les dates sont inscrites sur le site web de l'OPP et également publicisées dans chaque Infolettre de l'OPP.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2015

Annie Lamarre apporte une précision et correction au point 12; c'est la directrice régionale EMSB qu'elle a rencontrée. Le procès-verbal de la séance du 4 novembre, ainsi corrigé, est proposé par Jacques Archambault et secondé par Geneviève Dodin. Ce procès-verbal peut être rendu public sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 4 novembre 2015 (Liste d'actions)

Voir l'annexe A pour le statut de chacune des actions à prendre suite à la séance du CÉ du 4 novembre. On retient ceci pour ces six actions en particulier:

- Action 4 : Annie Lamarre indique qu'il y a actuellement 770 élèves inscrits au primaire. Or, la capacité d'accueil de l'école est de 730, d'après un document qui date de 2012. Il y a donc surpopulation au primaire et le sous-sol n'aurait pas dû être utilisé pour faire des salles de classe. Annie Lamarre n'a pas de données quant à la capacité maximale d'accueil pour le secondaire. C'est à trouver/fixer?
- Action 18 : Il y a 21 élèves extraterritoriaux au primaire et 64 au secondaire qui sont touchés par la nouvelle politique de la CSDM.
- Action 19 : Pour les collations, le budget CSDM était de 6 000\$ en 2014-2015 et de 4 000\$ en 2015-2016 (perte de 2 000\$) et pour l'EMSB, la perte est de 1 500\$. La perte totale cumulée est donc de 3 500\$, juste pour les collations.
- Action 20 : Joe Cacchione a fourni le nom d'un photographe. Myriam Bouroche l'a transmis par courriel à Nadine Perreault le 24 novembre. Cette action est transférée à la liste des dossiers à suivre pour 2015-2016.
- Action 21 : Annie Lamarre indique que le processus de repérage des élèves en difficulté a commencé mais n'est pas terminé. Il ne peut donc être question encore des règles et procédures à mettre en place pour encadrer ces élèves. Myriam Bouroche rajoute cette action à la liste des dossiers à suivre en 2015-2016.
- Action 22 : Sheena Bassani note que des tests sont faits aux concerts de Noël cette année et que la compagnie qui produit le DVD des concerts de Noël peut séparer la trame sonore de l'image pour que les parents intéressés juste par la trame sonore puissent l'acheter. Annie Lamarre et Sheena Bassani se rencontrent en janvier.

6. Candidat membre communauté du CE FACE

Myriam Bouroche indique qu'elle a sollicité la candidature d'Éric Devlin. Il est président du conseil d'administration du service de garde Saint-Louis où vont certains enfants de FACE, il possède et gère une galerie d'art contemporain et a un enfant à l'école. Éric Devlin se présente et est accepté comme membre représentant de la communauté sur le CÉ (sans droit de vote).

7. Rapport du président

Andrew Edwards présente le courrier et la publicité pour des fournitures d'école reçus dans son pigeonnier. Il va numériser les plus importants et les partager aux parents du CÉ. Il indique également la subvention de 60 000\$ du maire Luc Ferrandez à laquelle l'école peut appliquer jusqu'à concurrence de 8 000\$. Andrew Edwards en parlera plus en détail au point 14.2.4.

8. Dossiers prioritaires pour l'année 2015-2016

8.1. Comité sur le transport scolaire

Geneviève Dodin, la co-présidente de ce comité (avec Anne-Karine Tremblay), indique qu'une première réunion s'est tenue le 8 décembre dernier à l'école et qu'une quarantaine de parents utilisateurs se sont présentés pour chercher ensemble des solutions alternatives. Plusieurs axes de réflexion et d'action se sont dégagés :

- mieux et plus communiquer l'existence de la plateforme de cotransport: cotransport.faceopp.com.
- trouver un ou des transporteurs privés (Uber a été évoqué ainsi que d'autres spécialistes de transport), en réduisant le nombre d'arrêts et en rationalisant les routes.
- évaluer avec la STM la possibilité d'avoir des "navettes FACE" sur la rue Sherbrooke (considérée comme l'axe principal de provenance des élèves).
- mettre en place un système de "Grands Frères/Grandes Sœurs FACE" qui inciterait, par l'attribution de crédits de bénévolat, les élèves de secondaire 4-5 à prendre en charge les trajets des petits de leur quartier.
- offrir une meilleure prise en compte des vélos à l'école, par l'ajout de supports à vélos, de goulottes (rampes) sur les marches, de points d'ancrage supplémentaires.
- s'assurer auprès de la ville que le débarcadère des autobus soit maintenu pour les parents qui viennent reconduire leurs enfants.

D'autres pistes ont été également évoquées, notamment des Pédibus ou des demandes d'accommodements tarifaires ou logistiques à faire à la STM. Au cours des prochaines semaines, le comité transport va explorer certaines de ces alternatives, pendant que l'école se penchera sur celles qui relèvent de son contrôle.

8.2. Comité sur l'organisation scolaire

Geneviève Dodin, la présidente de ce comité, indique que différents dossiers sont abordés dans ce comité. Premièrement, il y a le poids des sacs mais aucun parent ne s'est manifesté pour y travailler et beaucoup d'information a été ajoutée à ce sujet sur le site de l'OPP et dans le Guide FACE. Deuxièmement, il y a la grille matière et surtout la séquence de mathématiques au secondaire à laquelle plusieurs parents souhaitent revenir; une réunion en janvier est prévue à ce sujet.

Troisièmement, il y a l'organisation de l'horaire; repousser le début des classes en début de journée de 20 minutes, introduire de vrais battements de déplacement et étaler la grille sur la journée. Geneviève Dodin demande, au nom du comité, que l'équipe école travaille sur des scénarios en ce sens, qu'elle proposera ensuite pour vote, à une séance subséquence du CÉ. Julie St-Pierre est devenue responsable d'un comité de réflexion à l'extérieur du CPEPE pour réfléchir à toutes ces options. Geneviève Dodin indique qu'elle lui enverra, ainsi qu'à Annie Lamarre, un fichier Excel préparé par un parent sur le changement d'horaire ainsi que de la littérature sur l'impact positif d'un début de classe plus tard sur les enfants.

Quatrièmement, pour les règles de vie (ce qui inclut le code vestimentaire et l'usage des appareils électroniques), Annie Lamarre indique que ce travail revient à l'équipe école. Celle-ci fera cette année la mise à jour de ce document. Annie Lamarre enverra la version électronique des règles de vie existante pour la prochaine séance.

8.3. Comité sur le bilinguisme

Eamon Egan, le président de ce comité, indique qu'il travaille encore à recruter des membres. Il n'a pas encore défini la mission de ce comité.

8.4. Comité sur le projet éducatif

Myriam Bouroche, la présidente de ce comité, indique que le comité est formé actuellement de dix parents CSDM dont trois ont des enfants au secondaire, d'un seul parent EMSB et d'un seul enseignant (Marie-Ève Arseneau). Il faut élargir la représentativité du secondaire, de EMSB et des enseignants.

Elle rappelle que la mission du comité est triple : 1. Collaborer à l'analyse de situation pour l'école; 2. Collaborer à la rédaction du Projet éducatif de l'école; et 3. Collaborer à la rédaction du Plan réussite de l'école.

Annie Lamarre rappelle que la dernière version du projet éducatif de l'école remonte à 2002. Elle indique qu'elle a commencé la rédaction d'un questionnaire pour une collecte de données pour l'analyse de situation. Celle-ci pourrait être faite d'ici la fin mars 2016. Le sujet des classes famille sera d'abord abordé avec les enseignants dès janvier et le questionnaire aux parents suivra, sans doute en février.

9. Rapport du conseil des élèves

Albert Ghitescu fait le point sur divers dossiers travaillés par le conseil des élèves :

- Des slogans humoristiques sont recherchés pour être affichés dans l'école, pour favoriser une plus grande propreté de la part de tous.
- Le réaménagement du Bistro est en cours. Il rappelle que le Bistro est réservé aux élèves du secondaire 1 à 5 mais que les élèves du primaire 6 y vont aussi à la récréation quand il pleut.
- Pour le projet des murales, deux endroits ont été réservés pour des élèves du primaire qui seront parrainés par des élèves du secondaire.
- Pour le dessin de la page couverture de l'agenda, actuellement l'apanage des élèves de secondaire 5, le concours sera ouvert aux élèves de primaire 4 à secondaire 5.
- Pour le nouveau design du tee-shirt de sport, beaucoup d'idées seront soumises à une réunion fixée le lendemain avec la directrice.

10. Rapport des enseignants

Il n'y a pas de rapport à présenter. Marie-Ève Arseneau indique que pour la dernière journée de l'année, les élèves et les enseignants sont invités à se présenter à l'école en pyjama et souliers (pas de chaussons).

11. Rapport du service de garde

Lise Leblanc indique qu'il y aura bientôt un nouveau système d'inscription en ligne pour le service de garde, semblable au nouveau système de paiement Ma Cafétéria (voir point 15.4).

12. Rapport des autres membres du personnel

Jacques Archambault indique qu'il y a un problème criant d'enfants qui ont faim à l'école. Mais seuls deux enfants ont été identifiés. Le problème n'est pas nouveau et récurrent. Jacques Archambault souhaite que des moyens soient rapidement mis en place pour remédier à la situation.

Pour ce qui est de **l'identification des enfants**, Annie Lamarre indique que dans le journal des enseignants, elle a sollicité la collaboration des enseignants pour identifier les enfants dans le besoin. Joe Cacchione indique qu'à son école les enfants dans le besoin sont identifiés par le T4 de leurs parents; ce sont souvent ceux qui ne payent pas leurs frais de scolarité.

Pour ce qui est de **nourrir les enfants**, des coupons pour la cafétéria sont en tout temps disponibles gratuitement auprès de Nadine Perreault pour ceux qui en ont besoin. Il est remarqué qu'une autre personne que Nadine Perreault pourrait plus subtilement distribuer ces coupons pour ne pas stigmatiser les enfants en question. Sheena Bassani remarque qu'il est important de donner les coupons aux enfants qui en ont réellement besoin, pas à tous. Geneviève Dodin propose de mettre à contribution le nouveau système de paiement des repas Ma Cafétéria en créant un compte anonyme "sécurité alimentaire FACE" (dénomination à confirmer) qui mettrait des fonds à disposition des élèves dans le besoin pour payer leurs repas via leur carte étudiante. Ce fonds serait alimenté notamment par le budget du CÉ (voir point 14.2.1.) mais aussi possiblement par des parents qui pourraient offrir des repas individuels et anonymes au moment de recharger la carte de leur propre enfant. Cette façon de faire permettrait de ne pas stigmatiser les jeunes au moment du paiement. Geneviève Dodin fera un suivi avec les services de la CSDM quant à la faisabilité et aux modalités de mise en place de cette solution.

Pour les enfants qui oublient leurs lunchs à la maison, il est rappelé que des coupons peuvent être obtenus auprès de l'infirmière ou du parent de garde à l'infirmierie ou au service de garde. Il faut juste s'assurer de rembourser le lendemain. Les enseignants chef de famille prêtent aussi souvent de l'argent et se font rembourser le lendemain.

Ce dossier est jugé assez important pour être ajouté à la liste des dossiers à suivre par le CÉ en 2015-2016.

13. Rapport de la direction

Annie Lamarre fait le point sur différents dossiers importants qu'elle gère :

- Concernant la **CSDM**, Annie Lamarre indique qu'elle a été convoquée comme directrice à une réunion en janvier 2016 quant au projet de loi 86. Celle-ci inclura entre autre une nouvelle organisation des commissions scolaires. Annie Lamarre ajoute que la CSDM est en cours de transformation et que sa structure a beaucoup changé les six derniers mois. Par ailleurs, la CSDM révisé ses offres de services à ses écoles, tout comme son plan d'effectifs; les budgets seront sans aucun doute à nouveau restreints.
- Concernant la **EMSB**, Annie Lamarre aura une deuxième rencontre avec la directrice régionale le 17 décembre pour revoir le protocole d'entente entre l'école et la EMSB. Ces révisions toucheront aux ressources matérielles et humaines.
- Par ailleurs, Annie Lamarre enverra le **protocole EMSB-CSDM** pour l'école aux membres du CE.
- Concernant les **travaux à l'école**, les fenêtres seront enfin lavées (certaines n'ont pas été lavées depuis trente ans!). Les travaux de réfection de la bibliothèque devraient commencer fin février. Le couloir du deuxième étage entre les deux ailes sera conséquemment fermé. Il est demandé qu'un accès aux toilettes aux extrémités du couloir soit aménagé et que les enfants qui circulent passent par le premier étage et non le troisième. Geneviève Dodin indique qu'en tant que présidente de l'OPP, elle a envoyé une lettre à la CSDM pour se plaindre de la fermeture inutile de la bibliothèque pour

l'année scolaire 2014-2015 (document 9), alors qu'aucun travail n'a été entrepris. La CSDM a directement répondu à Annie Lamarre qui va partager à tous cette réponse.

- Concernant les **élèves EHDAA**, un tableau de suivi est en cours d'élaboration et sera bientôt complété par les enseignants.
- Concernant la **Politique d'admission et de transport de la CSDM**, une demande de dérogation doit être envoyée au plus vite à la CSDM. La proposition de résolution suivante est proposée par Lise Leblanc et secondée par Julie St-Pierre.

Résolution 2015-12-16-001

Le conseil d'établissement de l'école FACE demande à la CSDM de modifier la dérogation actuelle accordée à l'école FACE quant à sa récente Politique d'admission et de transport pour permettre à TOUS les élèves actuellement à l'école FACE de terminer leur scolarité à FACE, qu'ils demeurent ou non sur le territoire de la CSDM, et ce dans le meilleur intérêt des élèves.

14. Travaux du conseil d'établissement

14.1 Règles de régie interne 2015-2016

Myriam Bouroche présente les règles de régie interne du CÉ de FACE dans sa version du 21 novembre 2015. Elle indique que seuls trois membres du CE ont envoyé leurs commentaires : Geneviève Dodin, Joe Cacchione et Marie-Ève Arseneau. L'ensemble des membres du CE est encore appelé à relire et commenter ce document.

La section 2 quant à la composition du CE est ainsi modifiée :

Pour l'année scolaire 2015-2016, le CÉ de l'école FACE se compose de dix-neuf (19) membres :

- sept (7) parents comprenant cinq (5) parents d'élèves de la CSDM et deux (2) parents d'élèves de la EMSB;
- six (6) enseignants et un (1) représentant du service de garde;
- deux (2) élèves du secondaire avec un droit de vote à compter de la 9^e année ou secondaire 3.

Y siègent aussi, mais sans droit de vote :

- un (1) représentant de la communauté;
- la direction de l'école.

Pour l'année scolaire 2015-2016, y assistent également sans droit de vote :

- un (1) élève additionnel du secondaire (qui n'est ni 4^e ni 5^e secondaire);
- un (1) représentant de l'Organisme de participation des parents (OPP) qui fait partie des parents élus CSDM en 2015-2016;
- un (1) représentant de la Fondation école FACE qui fait partie des parents élus EMSB en 2015-2016.

Taowa Munene-Tardif relit les articles 42 et 43 de la LIP et rappelle ainsi que "Le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel visés aux paragraphes 2^o et 4^o du deuxième alinéa de l'article 42 doit être égal au nombre de postes pour les représentants des parents."

42. Est institué, dans chaque école, un conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement comprend **au plus 20 membres** et il est composé des personnes suivantes:

1. **au moins quatre parents d'élèves** fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs;
2. **au moins quatre membres du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants** et, si les personnes concernées en décident ainsi, au moins un membre du personnel professionnel non enseignant et au moins un membre du personnel de soutien, élus par leurs pairs;

3. dans le cas d'une école qui dispense l'enseignement **secondaire** du second cycle, **deux élèves de ce cycle** élus par les élèves de l'école inscrits au secondaire ou, selon le cas, nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente;
4. dans le cas d'une école où des **services de garde** sont organisés pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, **un membre** du personnel affecté à ces services, élu par ses pairs;
5. deux représentants de la **communauté** et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres visés aux paragraphes 1° à 4°. Les représentants de la communauté n'ont **pas le droit de vote** au conseil d'établissement.

43. La commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement.

Le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel visés aux paragraphes 2° et 4° du deuxième alinéa de l'article 42 doit être égal au nombre de postes pour les représentants des parents.

14.2 Budget

14.2.1 Budgets du CÉ

Myriam Bouroche présente le résultat de la majorité des suggestions : 0\$ pour le budget de fonctionnement du CE, 80% pour les collations aux enfants, 20% pour des bourses. Geneviève Dodin indique que la dernière levée de fonds de l'OPP est entièrement affectée aux collations des enfants du primaire, et elle souhaiterait que la Fondation fasse également sa part dans ce dossier. Compte tenu de ce qui a été discuté au point 12, il est décidé unanimement que les 650\$ de budget du CÉ soient consacrés à l'alimentation des élèves dans le besoin. Cette proposition est proposée par Lise Leblanc et secondée par Jacques Archambault.

Il reste un budget de 800\$ pour inviter un conférencier à l'école. Ce budget couvre uniquement de la formation pour les parents.

14.2.2 Budget de l'OPP

L'école a 50\$ pour l'OPP. Geneviève Dodin pense que cela va couvrir les frais d'hébergement du site de l'OPP.

14.2.3 Budget de l'école

Annie Lamarre a préparé un tableau comparatif pour 2014-2015 et 2015-2016. Il y a une baisse du budget de 70 000\$ entre ces deux années. Le budget de la TES a ainsi diminué de 10 000\$. Le budget TIC a diminué du même montant et 40 000\$ ont été coupés dans le budget opération solidarité accordé avant pour les écoles du primaire avec indice de défavorisation; FACE ne se qualifie plus pour ce budget (entre autre à cause du secondaire).

14.2.4 Fonds dédiés – école de quartier

Andrew Edwards présente le fonds dédié par le Plateau Mont-Royal pour soutenir les écoles de son arrondissement. FACE pourrait demander une bourse de 5 000\$ pour le secondaire et de 3 000\$ pour le primaire. Il est décidé qu'Andrew Edwards remplira le formulaire de contribution financière du Plateau pour 8 000\$ au total pour la construction de goulottes sur les deux escaliers à l'entrée de la cour et pour créer un véritable stationnement pour les vélos.

Il est primordial d'installer des goulottes aux escaliers de la cour pour monter les vélos et de rajouter des supports pour attacher les vélos mais *ailleurs* que dans la cour pour libérer celle-ci : Andrew Edwards inclura cela dans sa demande. La demande doit être envoyée au plus tard le 26 février 2016 à 17 h, par courriel à Mélanie Beaudry, melanie.beaudry@ville.montreal.qc.ca.

15. Rapport des comités

15.1 Parents CSDM

Andrew Edwards présente un résumé de la dernière réunion de Comité de parents CSDM à laquelle il a participé. Un plan triennal d'agrandissement des écoles a été lancé. Il a été suggéré que FACE devienne une école de quartier car les écoles de quartier de la CSDM sont en surpopulation. Il pourrait éventuellement y avoir un pourcentage : 80% des élèves en libre choix et 20% des élèves provenant du quartier. Annie Lamarre demande à ce que ce débat soit suivi attentivement. Andrew Edwards va questionner les commissaires à ce sujet.

15.2 Parents EMSB

Les résultats du sondage mené par la EMSB à l'hiver 2015 sont enfin partagés. Le taux de réponse des parents de FACE est de 10%.

15.3 Quartier

Pas de rapport.

15.4 O.P.P

Geneviève Dodin rapporte que :

- 450\$ amassés lors de la première levée de fonds ont déjà été mis à la disposition des enseignants du primaire (via Anne McDougall). Le problème d'identification des enfants ayant faim rejailit là aussi. La collaboration des enseignants dans l'identification de ces enfants est essentielle. De plus, l'école ne se qualifiant plus au niveau de son indice de défavorisation, la problématique de la sécurité alimentaire à long terme au primaire risque de perdurer.
- Le système Ma Cafétéria qui a éliminé les cartes repas pose problème car seuls les élèves CSDM peuvent l'utiliser! Et tous les chèques sont actuellement refusés même pour les élèves EMSB. Seul l'argent comptant est encore accepté à la caisse (en sus de la carte étudiant maintenant devenue aussi carte de paiement si chargée); or, les parents des enfants de 1^{re} cycle primaire ne souhaitent peut-être pas que leurs enfants se promènent avec de l'argent comptant sur eux. Lise Leblanc croit que la fin d'acceptation des chèques n'est que temporaire, en raison du congé des Fêtes. Annie Lamarre assure que le paiement par chèque pourra continuer, ne serait-ce que pour le côté EMSB, tant que le système ne leur sera pas ouvert. Elle précise par ailleurs qu'en raison de ces problématiques d'accès, l'école a fait la demande expresse de NE PAS être ciblée pour tester le nouveau système (semblable) d'inscription et paiement au service de garde (voir point 11).
- La rencontre de parents-enseignants de novembre s'est bien déroulée mis à part le fait que certains parents et certains enseignants ne respectent pas du tout la consigne de cinq minutes maximum ce qui crée des files d'attente interminables et non gérables par les parents de deux enfants et plus. On suggère l'instauration de sonneries aux 5 minutes pour cette soirée-là, comme cela se fait ailleurs.

- La CSDM a répondu à la lettre envoyée par l’OPP au sujet de la bibliothèque : celle-ci sera ouverte au mieux en mai 2016 et aura été fermée presque deux ans! Voir le point 13 ci-haut à ce sujet.
- Malgré la grève des enseignants, les concerts des élèves de primaire 4, 5 et 6 ont quand même eu lieu grâce à l’invitation des parents aux générales. Les parents de l’OPP veulent ici remercier les enseignants de chant pour cette initiative.
- Compte-tenu de l’importance du rapport de l’OPP et de l’heure toujours tardive à laquelle il est donné, il est décidé de déplacer ce point plus haut dans les prochains ordres du jour.

15.5 Fondation

Pas de rapport.

16. Levée de la séance à 21 h 30.

La prochaine réunion du CÉ se tiendra le mercredi 20 janvier 2016 à 18 h 30. Les séances subséquentes sont prévues le :

Mercredi 17 février 2016

Mercredi 16 mars 2016

Mercredi 20 avril 2016

Mercredi 18 mai 2016

Mercredi 15 juin 2016

La levée de la séance est proposée par Marie-Ève Arseneau et secondée par Andrée Pelletier.

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
13-01-2016

Pièce jointe : Annexe A

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ) DU
4 NOVEMBRE 2015 MISE À JOUR LORS DE LA SÉANCE DU CÉ DU 16 DÉCEMBRE 2015

#	Action	Responsable	Statut
1.	Envoyer un vidéo tutoriel sur Google Docs	Andrew Edwards	Fait le 4 novembre 2015
2.	Révision et adoption du procès-verbal du CÉ du 7 octobre	Myriam Bouroche	Corrections faites et envoi en PDF pour site de l'école
3.	Rendre public les procès-verbaux des séances du CÉ de juin et octobre 2015 sur le site de l'école	Annie Lamarre	Fait
4.	Obtenir la capacité exacte maximale de l'école	Annie Lamarre	Fait – voir PV ci-haut, point 5
5.	Faire suivre à tous les parents élus l'avis de formation offerte par la CSDM sur la fonction de présidence de CÉ	Andrew Edwards	Fait le 4 novembre 2015
6.	Définir la mission du Comité sur l'organisation scolaire et ses éventuels sous-dossiers de travail	Geneviève Dodin	Fait
7.	Définir la mission du Comité sur le bilinguisme et ses éventuels sous-dossiers de travail	Eamon Egan	Recrutement des membres en cours
8.	Définir la mission du Comité sur le projet éducatif et ses éventuels sous-dossiers de travail	Myriam Bouroche	Envoyée le 19 novembre 2015
9.	Définir la mission du Comité sur le transport scolaire et ses éventuels sous-dossiers de travail	Geneviève Dodin	Réunion tenue le 8 décembre 2015
10.	Ajouter à l'ordre du jour d'une prochaine séance le sujet des Règles de vie	Andrew Edwards	Reportée
11.	Envoyer aux membres du CÉ les Règles de vie actuellement en vigueur	Annie Lamarre	Lamarre les envoient à Bouroche dans les 2 langues le 17 déc.
12.	Ajouter à l'ordre du jour d'une prochaine séance la promotion du secondaire à FACE et les moyens d'y réussir	Andrew Edwards	Reportée
13.	Intégrer les commentaires de G. Dodin au document de Régie interne et resoumettre le document à tous pour révision et commentaires	Myriam Bouroche	Version 2 envoyée à tous le 19 novembre
14.	Envoyer par courriel des suggestions à Myriam Bouroche sur l'usage du budget alloué pour les dépenses du CÉ	Tous	Reçus Arseneau, Cacchione, Dodin, Edwards, Lamarre, Bouroche
15.	Ajouter à l'ordre du jour du 16 décembre le budget de l'école	Andrew Edwards	Fait
16.	Soumettre à Annie Lamarre toutes interrogations sur le budget AVANT la séance du 16 décembre	Tous	Budget reçu le 15 décembre
17.	Fournir un budget comparatif des trois dernières années	Annie Lamarre	Envoyé le 15 décembre
18.	Fournir le nombre d'élèves extraterritoriaux touchés par la nouvelle politique de la CSDM	Annie Lamarre	21 au primaire 64 au secondaire

19.	Déterminer quelle somme a besoin l'école pour fournir des collations et des lunchs aux enfants dans le besoin à l'école	Annie Lamarre	3 500\$ manquent, juste pour les collations
20.	Fournir le nom d'un nouveau photographe	Joe Caccione	Fait le 23 novembre; transmis à Perreault le 24 novembre
21.	Ajouter à l'ordre d'une prochaine séance du CÉ le sujet des règles et procédures pour encadrer les élèves en difficulté au primaire comme au secondaire (repérage des élèves en difficulté, moyens mis en place pour les aider et signalisation préventive)	Andrew Edwards	Action déplacée dans la liste des dossiers à suivre pour 2015-2016
22.	Faire un suivi avec la EMSB quant à son offre de transport en bus scolaire pour FACE	Eamon Egan	Egan a téléphoné deux fois; attend réponse
23.	Trouver un moyen pour faire des captations audio des concerts en plus du format DVD	Annie Lamarre Sheena Bassani	Réunion organisée pour janvier 2016
24.	Trouver un représentant de la communauté pour siéger au CÉ	TOUS	Bouroche soumet candidature Delvin le 24 novembre

Myriam Bourouche
Secrétaire du CÉ
13-01-2016